

APPEL À PROJETS







































.....IN PARTNERSHIP WITH













En complément aux précédents programmes MUSE qui ont contribué à la mise en place d'une politique ambitieuse de transformation pédagogique (Take Off #1, #2, #3 et #4) et parfois pour des projets de longue durée, le présent AAP vise à accompagner les UFR, écoles et instituts dans leur politique d'équipement pour la pédagogie innovante. Ainsi, en plus de ressources allouées au renforcement du projet AgilHybrid dont la finalité est le développement d'enseignements hybrides, Muse consacre des ressources importantes au présent dispositif qui peut, lui, soutenir des enseignements en présentiel.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les projets sont soumis exclusivement par les directrices ou directeurs d'UFR, école ou institut, qui classent par ordre de priorité les projets émanant de leur composante ou établissement. Les dossiers sont soumis au format PDF selon le modèle joint.

MONTANT DISPONIBLE

Le montant total disponible est voisin de **1,2 M€** (en plus de 0,6 M€ affecté à AgilHybrid).

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses visant à installer des équipements permettant de renforcer les ressources pédagogiques des UFR, écoles ou instituts pour les enseignements mettant en œuvre des moyens spécifiques dans le cadre de l'offre de formation 2021-2025 ou de renforcer/finaliser des actions initiées lors des projets lauréats TakeOff.

Le présent dispositif peut donc prendre en charge des achats d'équipements pédagogiques ainsi que les dépenses strictement nécessaires à leur installation.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les ressources seront allouées en prenant en compte deux facteurs principaux :

- L'impact pédagogique des équipements (caractère innovant ; pertinence au vu des enjeux de la formation concernée ; nombre d'étudiants impactés).
- Les tailles respectives des 19 entités concernées (UFR, écoles, instituts de l'UM; ENSCM; Institut Agro – MSA; CIHEAM-IAMM)

La commission d'évaluation sera composée par les experts du CSIP, le référent formation de MUSE, et la direction exécutive de MUSE. La décision finale reviendra au board MUSE.

CALENDRIER

22 JAN 2021

Ouverture de l'appel à projets

02 AVR 2021 **Date limite de depôt** des propositions (12h)



Décision finale du board Muse L'annonce des résultats suivra dans la semaine

30 Juin 2022

Date de fin de réalisation des projets

TÉLÉCHARGEMENT

Document à compléter [.doc]

CONTACT

muse-formation@umontpellier.fr